



**Les affaires
corses
qui embarrassent
l'Elysée**

amnistia.net

Les affaires corses qui embarrassent l'Elysée

Par Enrico Porsia

Quel rapport entre la fermeture du cercle de jeux parisien Concorde et l'enquête (un véritable séisme qui a ébranlé la chambre de commerce de la Corse-du-Sud) sur des détournements de fonds, qui vise la Société Méditerranéenne de Sécurité (SMS)?

Les deux affaires sont entre les mains des mêmes juges d'instruction marseillais, Charles Duchaine et Serge Tournaire.

Nous pouvons aussi affirmer qu'il existe des points de contact, des passerelles qui relient ces deux enquêtes.

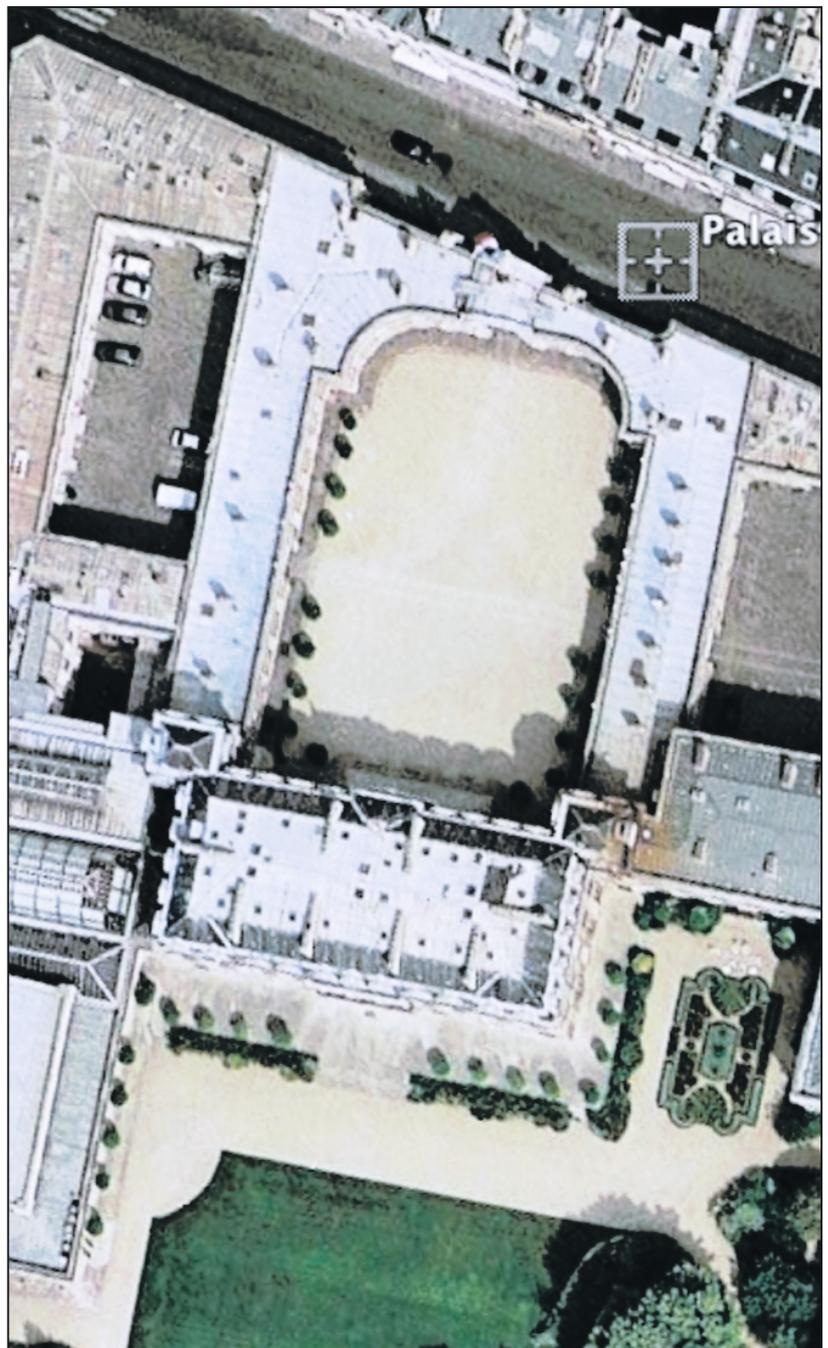
Mais ce n'est pas tout.

La tournure prise par ces deux affaires semble gêner au plus haut point le pouvoir en place.

Pourquoi?

Dans l'affaire du Concorde, une personnalité politique très, très proche du président de la République a été mentionnée.

Quant à l'affaire de la société de gardiennage ajacienne SMS, une belle brochette de notables corses est poursuivie pour escroquerie en bande organisée, favoritisme, détournement de fonds.



Le palais de l'Elysée vu par satellite - Google Earth

Jean-Christophe Angelini, le leader du Parti de la Nation Corse, (voir notre dossier “Corse: Protection du littoral et ambiguïtés nationalistes” et notre article “La démarche à suivre pour s'offrir, légalement, une paillote... illégale!”) s'est même retrouvé pendant dix jours au frais, mis en examen pour association de malfaiteurs et complicité de faux.

Quand on sait que Jean-Christophe Angelini est l'un des interlocuteurs privilégiés de Nicolas Sarkozy sur l'île de Beauté, et qu'il a été interpellé peu après avoir quitté un rendez-vous très discret avec Bernard Squarcini, le patron très sarkoziste de la DST, alors, le doute n'est vraiment plus permis: Nous sommes bien au cœur d'une histoire d'une grande sensibilité politique. Et qui mérite donc d'être scrutée de très, très près.

Qui a donné le feu vert pour l'ouverture du cercle Concorde?

C'est en juillet 2005 que la Commission supérieure des jeux, donne son feu vert pour l'ouverture du cercle Concorde, situé rue Cadet à Paris. La Commission supérieure des jeux est un organisme placé sous l'autorité du ministre de l'Intérieur. En juillet 2005, le ministre tout-puissant s'appelait Nicolas Sarkozy. Sous son ministère, le cercle Concorde ne rencontra aucune difficulté administrative pour développer ses activités. Une activité qui, selon les enquêteurs marseillais devait “générer des profits clandestins considérables par le biais de détournements de caisse. Il avait été décidé d'une répartition de ces gains par un pourcentage affecté à chaque clan intéressé à l'affaire”.

Et, les “clans intéressés a l'affaire” ne manquaient pas... Jetons un coup d'œil sur le casting de choix qu'affichait le Concorde.

L'homme d'affaires bonifacien Paul Lantieri, autrefois propriétaire de la boîte de nuit L'Amnésia, pulvérisée par un attentat en 2000, est un professionnel des affaires à la mode. Dans le cercle Concorde, il intervient en association avec François Rouge, président de la Banque des patrimoines privés de Genève. Les deux font affaire avec Edmond Raffali, le patron historique du cercle de jeux. Enfin, la bande dite de "la Casinca" (microrégion au sud de Bastia) rejoint, elle aussi, le club très exclusif des dirigeants du cercle de jeux de la rue Cadet.

Selon les enquêteurs, cités par notre confrère Bakchich, la bande de la Casinca aurait obtenu 15% de l'affaire, un peu moins serait allé à la famille Raffali, l'essentiel des profits étant destiné au clan Lantieri-Rouge, qui avait investi le plus d'argent.

Clan contre clan

Le 12 janvier 2007, Ange-Toussaint Federici, suspecté d'être le chef de la "bande de la Casinca", est arrêté. L'accusation est grave: “homicide volontaire en bande organisée”. Il est

C'est en juillet 2005 que la Commission supérieure des jeux, donne son feu vert pour l'ouverture du cercle Concorde, situé rue Cadet à Paris. La Commission supérieure des jeux est un organisme placé sous l'autorité du ministre de l'Intérieur. En juillet 2005, le ministre tout-puissant s'appelait Nicolas Sarkozy. Sous son ministère, le cercle Concorde ne rencontra aucune difficulté administrative pour développer ses activités.

soupçonné d'avoir participé au règlement de comptes du bar Les Marronniers, à Marseille. Farid Berrhama, un caïd de la ville, y est abattu avec deux de ses hommes.

Paul Lantieri est, lui aussi, arrêté. On lui reproche d'avoir aidé Federici, qui a été blessé au cours de la fusillade, à se faire soigner dans une clinique de la région. Le juge est pourtant très compréhensif avec Monsieur Lantieri. Mis en examen pour recel et association de malfaiteurs, l'homme d'affaires ressort libre.

Federici au frais, les rapports entre les associés du cercle Concorde se détériorent de plus en plus.

Deux clans se font face. Lantieri et Rouge d'un côté, contre Raffali et la bande de la Casinca, de l'autre. Ces derniers prennent le contrôle du cercle de jeux.

Inutile de préciser que le clan perdant n'apprécie guère. D'autant plus que l'affaire tourne bien: en trois mois, les gains du poker atteignent, à eux seuls, plus de 600.000 euros. Ce qui n'est pas rien.

C'est ainsi que Lantieri et Rouge font appel au vieux parain de Marseille, Roland Cassone. Ce dernier tente une conciliation. Sans succès.

Les deux associés se tournent alors vers un professionnel de la sécurité. Ils engagent l'ancien patron du GIGN, Paul Barril. Quelle était sa mission? Les enquêteurs soupçonnent Lantieri et Rouge d'avoir proposé à l'ancien super-gendarme de l'Elysée un contrat visant à éliminer le clan rival. Ni plus ni moins.

En décembre 2007, le capitaine Barril se retrouve ainsi pendant quelques semaines aux Baumettes, accusé "d'association de malfaiteurs, en vue de la commission d'extorsion en bande organisée, en vue de la commission d'assassinats et de corruption".

Il faut dire que les enquêteurs sont très intrigués par l'assassinat d'un certain Marcel Ciappa. L'homme est considéré comme très proche de Lantieri. Il est abattu en septembre 2007, alors qu'il était hospitalisé à la clinique d'Aubagne. Les tueurs qui ont visé Ciappa craignaient-ils que ce dernier ait accepté un contrat pour "nettoyer" le cercle Concorde? C'est en tout cas un bruit qui court avec insistance à Marseille...

Les deux associés se tournent alors vers un professionnel de la sécurité. Ils engagent l'ancien patron du GIGN, Paul Barril. Quelle était sa mission? Les enquêteurs soupçonnent Lantieri et Rouge d'avoir proposé à l'ancien super-gendarme de l'Elysée un contrat visant à éliminer le clan rival. Ni plus ni moins

Les magistrats décident de passer à l'action

Les magistrats de la Juridiction interrégionale spécialisée de Marseille décident de passer à l'action. Le 6 novembre, la maison secondaire du banquier suisse François Rouge est perquisitionnée à Modène, dans le Vaucluse. Plusieurs armes y sont saisies. Le même jour, les juges lancent une commission rogatoire internationale. Les bureaux de Maître Fontanet, l'avocat du banquier suisse, sont perquisitionnés à Genève.

Le 27 novembre, le clan Raffali (le père, ses deux fils et son neveu) se retrouve au frais. Des hommes liés à Lantieri, les rejoignent.

La veille, le même sort avait touché, aussi, le banquier François Rouge, chez qui les enquêteurs ont récupéré, beaucoup, beaucoup de notes: toute la comptabilité du Concorde! Comme nous le verrons plus loin, la PJ a attiré le banquier dans un piège. François Rouge a quitté la Suisse, où il s'était prudemment retiré, pour se rendre à un rendez-vous très important à Lyon. Les policiers l'attendaient de pied ferme.

Le vieux parrain Roland Cassone est, lui aussi, invité à un séjour au Beaumettes. Tout comme Antoine Lantieri, le frère de Paul.

Plus chanceux, Paul Lantieri passe à travers les mailles de l'opération de police et prend la fuite. Les deux principaux membres de la "Bande de la Casinca" en font autant. Ont-ils été prévenus? Selon Bakchich.info, un responsable de la chambre de commerce de la Corse-du-Sud, ayant un bon tuyau dans la police, était justement en contact avec Paul Lantieri. Les enquêteurs posséderaient des enregistrements de conversations bien compromettantes.

En décembre 2007, trois autres personnes sont interpellées en Corse et mises en examen à Marseille pour des faits d'abus de biens sociaux, abus de confiance et travail dissimulé... Les trois sont suspectées d'appartenir à la "Bande de la Casinca". Des sources policières et judiciaires précisent immédiatement à l'AFP que les arrestations avaient été effectuées dans le cadre du dossier de blanchiment lié au cercle Concorde. Deux jours après, une source proche de l'enquête rectifie pourtant l'information en soulignant: "Ces interpellations ne sont pas effectuées dans le cadre de cette procédure... ces personnes ont été interpellées dans le cadre d'une affaire concernant une entreprise corse, la société de gardiennage SISIS", précise l'AFP.

Tiens, tiens une société de gardiennage qui serait liée à la Bande de la Casinca, l'alliée du clan Raffali dans le cercle de jeux Concorde...

Le 27 novembre, le clan Raffali (le père, ses deux fils et son neveu) se retrouve au frais. Des hommes liés à Lantieri, les rejoignent.

La veille, le même sort avait touché, aussi, le banquier François Rouge, chez qui les enquêteurs ont récupéré, beaucoup, beaucoup de notes: toute la comptabilité du Concorde! Comme nous le verrons plus loin, la PJ a attiré le banquier dans un piège.

SISIS, SMS, SSM: Le business de la sécurité

La SISIS est une société de gardiennage: Sécurité, Incendie, Surveillance, Intervention, Sûreté. Son siège est à Venzolasca, la "capitale" de la Casinca.

La SISIS gère plusieurs marchés, en Corse comme sur le continent. A la fin du mois de novembre, presque au même moment où Charles Duchaine et Serge Tournaire, magistrats instructeurs à la juridiction interrégionale spécialisée de Marseille, lancent leur offensive contre les clans qui contrôlent le cercle Concorde, les mêmes magistrats

déclenchent une vaste opération qui secoue fortement la chambre de commerce du Var, tout comme celle de la Corse-du-Sud.

Y a-t-il un lien entre ces deux opérations? Juridiquement elles ne sont pas liées... et pourtant...

Après de longs mois d'enquête, policiers et magistrats sont convaincus de pouvoir mettre au jour les agissements d'un vaste réseau soupçonné d'escroquerie en bande organisée, association de malfaiteurs, favoritisme dans l'attribution de marchés et détournement de fonds. Un réseau qui, depuis Ajaccio, a ses ramifications aussi bien à Marseille que dans le Var. Un réseau dont l'épicentre serait la Société Méditerranéenne de Sécurité SMS.

C'est Antoine Nivaggioni, un ancien dirigeant du Mouvement Pour l'Autodétermination qui fonde avec un associé, lui aussi un ancien militant nationaliste, la SMS au début des années 2000. La SMS est une société de sécurité reconnue par les autorités. "Pour pouvoir travailler sur des secteurs sensibles comme les ports et les aéroports, une société de ce type reçoit l'agrément des autorités préfectorales", précise France3 Corse.

Qui leur a donc fourni les agréments nécessaires?

"Les enquêteurs soupçonnent la société d'être le siège d'une série de malversations, prêts fictifs, salaires mirobolants et avantages divers bénéficiant, notamment, à Antoine Nivaggioni son principal dirigeant. Outre les 'avantages en nature', les enquêteurs parlent de 'blanchiment', "ils soupçonnent la compagne d'Antoine Nivaggioni, incarcérée en novembre 2007 (et remise en liberté, sous contrôle judiciaire le 8 Janvier) de diriger une Société Civile Immobilière, la Colomba Mérimée, qui aurait servi de boîte à lettre pour les transactions", précise encore France3 Corse.

En mars 2007, un des associés de la SMS crée une autre entreprise de surveillance... la Société de Sécurité Méridionale. La SSM gère le gardiennage et la SMS, la sécurité. Les enquêteurs constatent néanmoins que la "scission" a eu lieu, "dans la période où les investigations ont débuté". Or, la SSM aurait eu des rapports très étroits avec la SISIS, l'entreprise de gardiennage de Venzolasca, laquelle aurait "échangé des marchés avec la Société de Sécurité Méridionale entre la Haute-Corse et la Corse-du-Sud", lit-on sur le site de France3 Corse.

Les enquêteurs voient-ils un lien entre la mise en examen des dirigeants de la SISIS "des proches d'Ange-Toussaint Federici arrêté en janvier 2007 à Paris" (AFP, 15/12/2007) et l'affaire de la SMS?

"Selon les enquêteurs, la société en question (la SMS) était contrôlée par la bande de Venzolasca", rapportent Rémi Leroux et Fred Guilledoux dans *Marseille l'hebdo* du 8 janvier 2008...

La SMS est une société de sécurité reconnue par les autorités. "Pour pouvoir travailler sur des secteurs sensibles comme les ports et les aéroports, une société de ce type reçoit l'agrément des autorités préfectorales". Qui leur a donc fourni les agréments nécessaires?

Hommes politiques, nationalistes connus, voyous et policiers

“Un grand nombre d'écoutes sont effectuées en Corse et sur le continent. Un ‘filet’ dans lequel les enquêteurs récupéreront non seulement des responsables de la SMS et de la CCI de la Corse-du-Sud, mais aussi des nationalistes, des hommes politiques locaux ou continentaux, des nationalistes connus, des voyous, et même des policiers qui semblent ‘couvrir’ la SMS...” rapporte début janvier Gilles Millet dans le mensuel *Corsica*. “Après une première série de perquisitions et de gardes à vue opérées en Corse et sur le continent, l'enquête continue, et, apparemment, les personnes visées se montrent toujours imprudentes. En continuant à parler au téléphone, voire à poursuivre leurs pratiques jugées illégales. Comme si elles étaient sûres de leur impunité et de leurs appuis”, souligne encore Gilles Millet.

Quels sont donc ces appuis qui auraient permis à “des hommes politiques locaux ou continentaux, à des nationalistes connus, à des voyous” de se croire à l'abri de l'impunité?

“L'activité de la SMS s'étend de la Corse au Var, en passant par les Bouches-du-Rhône. Plusieurs préfets ont donc eu à s'exprimer sur le dossier d'accréditation de cette société. Les autorités devront, peut-être, s'interroger sur les investigations qui ont précédé les autorisations d'activité de la SMS. D'autant plus que ses marchés sont nombreux, publics et souvent... stratégiques: l'aéroport de Toulon-Hyères, celui d'Ajaccio, le port de Marseille, l'hôpital de la Conception à Marseille...” rappelle encore France3 Corse.

Une chose est sûre. Sans la bienveillance des autorités, difficile pour la SMS non seulement d'obtenir des marchés, mais, tout simplement d'exister.

“Il y a des marchés de merde. Et quand on le sait, il vaut mieux ne pas chercher à comprendre, et regarder ailleurs”

“La façon dont la SMS a débarqué à Marseille est toujours un mystère pour moi”, nous explique un chef d'entreprise spécialiste de la sécurité dans la cité phocéenne - “La Société Méditerranéenne de Sécurité assurait la surveillance des portes d'accès aux bassins Est du port de commerce, elle avait obtenu ce marché malgré sa réputation, qui n'était pas des meilleures...” Pourquoi votre société ne s'est pas présentée à cet appel d'offres demandons-nous - “Car il y a des marchés qui sont de merde. Et quand on le sait, il vaut mieux ne pas chercher à comprendre, et regarder ailleurs”. Notre interlocuteur nous explique aussi que sans le feu vert du préfet de police, il est bien difficile de s'installer sur le port. Or, il se trouve que le préfet de police en place à Marseille au moment de l'arrivée de la SMS

“L'activité de la SMS s'étend de la Corse au Var, en passant par les Bouches-du-Rhône.

Plusieurs préfets ont donc eu à s'exprimer sur le dossier d'accréditation de cette société. Les autorités devront, peut-être, s'interroger sur les investigations qui ont précédé les autorisations d'activité de la SMS. D'autant plus que ses marchés sont nombreux, publics et souvent... stratégiques: l'aéroport de Toulon-Hyères, celui d'Ajaccio, le port de Marseille, l'hôpital de la Conception à Marseille...”

sur le port (1^{er} janvier 2005) n'était autre que Bernard Squarcini, l'actuel patron de la DST, qui est vraisemblablement promis à devenir le grand patron de tous les services de renseignement intérieur français. Bernard Squarcini est le grand flic de Nicolas Sarkozy.

Marseille n'est pas le seul centre d'intérêt de la SMS sur le continent. Lorsque les juges déclenchent leur opération, fin novembre, le président du MEDEF du Var, Gérard Cerruti, est mis en examen pour favoritisme dans les appels d'offres sur le marché de la sécurité de l'aéroport de Toulon-Hyères. Il est laissé en liberté, sous contrôle judiciaire.

En Corse, le président de la CCI de la Corse-du-Sud, Raymond Ceccaldi, n'a pas la même chance. Il est écroué aux Beaumettes, poursuivi pour "escroquerie en bande organisée, favoritisme dans l'attribution du marché de sécurité à l'aéroport d'Ajaccio et de détournement de fonds".

A ce jour, ce dossier compte 19 mises en examen.

Les enquêteurs estiment, que près de 2 millions et demi d'euros auraient été détournés par la SMS de 2003 à 2006. Une partie de ce pactole serait passée directement par le compte d'Antoine Nivaggioni, l'ancien dirigeant nationaliste reconverti dans les affaires. Ce dernier a pris la fuite. Il aurait été prévenu de son interpellation par la même source, un responsable de la chambre de commerce de la Corse-du-Sud, qui était aussi en contact avec Paul Lantieri, recherché dans l'affaire du cercle de jeux Concorde.

Des marchés nombreux et variés



Sûreté, sécurité et gardiennage

Les références des sociétés SMS et SSM sont nombreuses et très diversifiées. La liste ci-dessous n'est pas exhaustive. Elle permet de mesurer l'importance des pistes qui se présentent aux enquêteurs dans cette affaire, tant en Corse que sur le continent.

Aéroport d'Ajaccio Campo Dell'Oro (SMS)

Aéroport de Toulon-Hyères (SMS)

Chronopost (SMS)

Europe AirPost (?)

La Poste (SSM)

Bateau de croisière au port de Commerce d'Ajaccio (SSM)

Assistance Publique des Hôpitaux de Marseille (SMS)

Autobus Aixois (SMS)

BPPC (SSM)

Centre Hospitalier de la Miséricorde (SSM)

Chambres de Commerce (SSM)

Club Med (SSM)

CMN (SMS)

Collectivité Territoriale de Corse (SSM)

Crédit Agricole (SSM)

Conseil Général de la Corse du Sud (SSM)

France 3 Corse Ajaccio (SSM)

Géant Casino (SSM)

Mairies (SSM)

Groupe ACCOR (SSM)

Mr Bricolage (SSM)

Parking les Hauts de Brunet (Aix en Provence) (SMS)

Port d'Ajaccio (?)

Port autonome de Marseille (SMS)

Sofitel (SSM)

SNCM Ajaccio (SSM)

SNCM Marseille (lot n°1 navire à qual) (SMS)

⚡ Poursuite d'activités pour la société SMS ⚡

⬆ De nouvelles mises en examen ?

Les marchés de la SMS et de la SSM. Source: France3 Corse.

Une organisation politique auto-dissoute... dont le réseau est superactif!

Antoine Nivaggioni était considéré comme un membre très important du FLNC canal habituel, la faction nationaliste armée rivale du FLNC canal historique. Si le FLNC historique continue, de nos jours encore, son activité armée sous la dénomination de FLNC Union des Combattants, le FLNC canal habituel, qui était le pendant encagoulé du Mouvement Pour l'Autodétermination, s'est auto-dissous depuis plus de dix ans déjà. Plusieurs de ses anciens militants se sont reconvertis dans les affaires, sans pour autant avoir abandonné leur credo nationaliste. De nos jours, il n'est pas rare de voir ces anciens activistes évoluer dans la sphère de la Chjama Naziunale de l'autonomiste Edmond Simeoni, tout comme dans l'entourage du Parti de la Nation Corse, organisation nationaliste "modérée" de tendance ultralibérale.

Lors des dernières élections de la chambre de commerce de la Corse-du-Sud, on retrouvait, un certain nombre de militants de l'ex-MPA présents sur la liste qui devait remporter les élections! C'était en 2005. Les élections de la chambre de commerce de la Corse-du-Sud avaient été invalidées pour cause de fraude. "Fraude organisée", comme l'avait souligné le tribunal.

La chambre de commerce gère un budget de plusieurs millions d'euros par an, sans compter les importants marchés publics. Elle gère aussi les ports et les aéroports; structures stratégiques pour l'économie de l'île.

Des nouvelles élections ont été organisées. Elles ont été remportées, sans surprise et avec un score soviétique, par la même liste qui venait d'être accusée, et condamnée, pour "fraude organisée". Une liste qui était soutenue aussi bien par "le clan traditionnel" que par les nationalistes... surtout, par la tendance nationaliste... "modérée".

C'est ainsi que le fauteuil de la vice-présidence de la CCI de la Corse-du-Sud a été attribué à Jean-Noël Marcellesi, ancien militant MPA devenu le principal promoteur de l'extrême Sud de l'île. (voir nos articles "Le président de l'Assemblée, l'entrepreneur et les immeubles hors-la-loi" et "Sarko en Corse: Les amis, la paillote et le béton").

Si on en croit les enquêteurs, la SMS d'Antoine Nivaggioni avait trouvé dans la chambre de commerce de la Corse-du-Sud un client plus que magnanime. Comme quoi, même si le Mouvement Pour l'Autodétermination s'est dissous depuis un bon bout de temps, il apparaît que son réseau ne souffre pas d'inactivité.

Le "natio - modéré" et le patron de la DST

Personne n'ignorait, en Corse, qu'Antoine Nivaggioni se situait toujours dans la mouvance des "natis" modérés. Nivaggioni était tellement proche du secrétaire national du Parti de la Nation Corse, Jean-Christophe Angelini, qu'il lui arrivait même de l'accompagner à bord d'une grosse berline jusque devant la grille de l'assemblée de Corse.

Jeudi 17 janvier 2008, l'élu territorial nationaliste Jean-Christophe Angelini est à Paris "à la demande de quelqu'un lié au gouvernement..." précise son entourage. En réalité, le secrétaire du Parti de la Nation Corse doit rencontrer le patron de la DST, Bernard Squarcini. "C'était une rencontre informelle", précisera ensuite Monsieur Angelini à *Corse Matin* - "je confirme qu'il n'y a

aucune négociation entre notre mouvance et le gouvernement. S'il devait y en avoir, elles se feraient dans la transparence". Nous voilà rassurés. Comment pourrait-on imaginer que des négociations occultes puissent exister entre un élu nationaliste et un représentant des services secrets...

Dans une conversation téléphonique avec une journaliste de France3 Corse, le patron de la DST confirmera que le déjeuner avec Monsieur Angelini a bien eu lieu. Pour quelle raison? Parce que le patron de la DST "est attentif à la situation insulaire".

Les deux hommes déjeunent donc, tout simplement, ensemble. Comme deux vieux potes... Juste après avoir terminé cette "rencontre informelle", Jean-Christophe Angelini est arrêté par les hommes de la police judiciaire. Ils agissent sur ordre des juges marseillais. L'élu territorial du PNC est placé en détention à la maison d'arrêt de Luynes (Bouches-du-Rhône) et mis en examen pour "association de malfaiteurs et complicité de faux". Les magistrats soupçonnent en effet M. Angelini d'avoir aidé Antoine Nivaggioni en essayant de lui faire parvenir un faux passeport.

Après 10 jours de détention, le nationaliste modéré sera remis en liberté sous contrôle judiciaire. "J'ai une proximité amicale avec plusieurs protagonistes de cette affaire, mais je suis innocent", a souligné M. Angelini à sa sortie de prison.

Au même moment de l'arrestation d'Angelini, les enquêteurs avaient aussi "serré" deux dirigeants du groupe Ginger, une importante société française d'ingénierie gravitant dans la sphère de Veolia.

Deux grands patrons à la tête de la société de sécurité ajaccienne

Eric Marie de Ficquelmont, ancien bras droit d'Henry Proglia à Veolia, est brièvement entendu et laissé libre au petit matin du vendredi 18 janvier, tandis que Jean-Luc Schoebelen, président du directoire du groupe Ginger est incarcéré et mis en examen pour le même motif que Jean-Christophe Angelini. Lui aussi, sera libéré au même temps que l'élu nationaliste modéré, après dix jours de détention.

Mais... pourquoi donc le patron d'un grand groupe s'est-il retrouvé dans cette

SOCIETE MEDITERRANEENNE DE SECURITE (SMS)

RCS Ajaccio B 429 962 137
Nom commercial : SMS

Renseignements juridiques

| | |
|-----------------|----------------------------------|
| Activité | Enquêtes et sécurité - 746Z |
| Siège social | Qua Saint Joseph - 20090 AJACCIO |
| SIRET | 42996213700049 |
| Forme juridique | Société à responsabilité limitée |
| Capital social | 416.500,00 EURO |
| Immatriculation | 22-03-2000 |
| Nationalité | France |

Décision de justice

Depuis le **09-07-2007** **Procédure de sauvegarde**

[Achetez les documents liés à cette entreprise](#) [Voir le détail](#)

Dirigeant(s) [Abonnez-vous à la Cartographie Premium](#)

| | |
|--------|------------------------------|
| Gérant | M. SCHOEBELEN Jean-Luc |
| Gérant | M. MARIE DE FICQUELMONT Eric |

[Consulter la Cartographie des dirigeants](#)

[Achetez les documents liés à cette entreprise](#) [Voir le détail](#)

Jean-Luc Schoebelen et Eric Marie de Ficquelmont sont les nouveaux gérants de la SMS (source: societe.com).

affaire liée à une société de gardiennage? Dans un communiqué, la société Ginger précise "qu'elle n'a entretenu, ni n'entretient aujourd'hui aucune relation technique, commerciale, financière, capitalistique, ni d'aucune autre sorte, avec la société SMS", la société de surveillance d'Antoine Nivaggioni. Soit.

De son côté, l'épouse de Jean-Luc Schnoebelen a déclaré à une journaliste de France3 Corse: "Nous avons repris une partie de la SMS en injectant de l'argent à titre personnel".

Jean-Luc Schnoebelen est donc le repreneur, à titre personnel, de la SMS, qui, depuis juillet 2007, fait l'objet d'une procédure de sauvegarde auprès du tribunal de commerce d'Ajaccio... Il n'est pas seul. En effet, depuis janvier 2008, les deux nouveaux gérants de la SMS * sont Monsieur Schnoebelen et Monsieur de Finquelmont, l'ancien "baron noir" de Veolia.

Pour quelle raison ces grands patrons s'intéressent-ils soudainement au sort de la société de sécurité ajaccienne? Mystère.

“Sarkozy lié à l'affaire du banquier genevois?”

Jean Luc Schnoebelen, n'est décidément pas le seul homme d'affaires à s'être retrouvé au beau milieu des vagues de la grande tempête qui, depuis la Corse, s'est abattue sur Marseille, arrivant même à secouer certains milieux parisiens. Et pas les moindres.

Le 19 janvier, la *Tribune de Genève* titre: "Sarkozy lié à l'affaire du banquier genevois?"

François Rouge, l'ex-président de la Banque suisse de patrimoines privés, qui s'était allié à Paul Lantieri pour contrôler le cercle de jeux Concorde et, qui dort au Beaumettes depuis le 26 novembre 2007, "devrait clarifier le rôle de l'actuel président de la République en faveur de la réouverture d'un cercle de jeux", annonce notre confrère suisse. Dans l'article, Alain Jourdain, écrit: "En fouillant dans les affaires de François Rouge, l'ex-président de la Banque de patrimoines privés (BPP), les enquêteurs vont de surprise en surprise. - C'est une affaire à tiroirs. Vous allez voir! - promet un policier qui connaît bien le dossier.

Un des tiroirs renfermerait-il Nicolas Sarkozy lui-même? C'est en tout cas une présomption du juge qui, selon l'avocat Marc Bonnant, demande à son client d'éclaircir le rôle de l'actuel président de la République, lors de la réouverture du cercle de jeux Concorde en 2005, alors qu'il était ministre de l'Intérieur".

Comme on peut le constater, c'est du lourd!

Le journal explique que les enquêteurs auraient été conduits "à s'interroger sur l'étrange bienveillance des pouvoirs publics à l'égard du cercle Concorde autour duquel gravitent tous les caïds corses et marseillais. Sa demande de réouverture a été plusieurs fois refusée jusqu'à l'arrivée de Nicolas Sarkozy au ministère de l'intérieur en 2005".

Nos confrères suisses soulignent encore: "L'actuel locataire de l'Élysée aurait prêté l'oreille à ceux qui, dans son entourage, notamment Patrick Devedjian, essayaient de le

Note

* A Marseille, depuis le 1^{er} janvier 2008, c'est l'entreprise Sécurité qui a repris le marché de surveillance des portes du bassin Est du port. L'entreprise a également repris tous les agents de la SMS qui étaient employés sur place.

convaincre de passer outre les réticences de ses services”.

Selon l'avocat de François Rouge, ce dernier “aurait été récemment extrait de sa cellule des Baumettes pour s’entendre proposer un deal par l’un des juges en charge de l’enquête sur l’affaire du cercle Concorde. L’éclaircissement sur le rôle de Patrick Devedjian et de Nicolas Sarkozy, en échange d’un statut de témoin repentir comme en Italie. L’enquête visant le milieu du grand banditisme corse et marseillais a, en effet, conduit les policiers à s’interroger sur l’étrange bienveillance des pouvoirs publics à l’égard du cercle Concorde”.



8 janvier 2008. Notre confrère Bakchich.info révèle les coulisses du cercle de jeux Concorde.

», rapporte la *Tribune de Genève*. Contacté par nos confrères de Bakchich.info, le parquet de Marseille s’est montré très agacé: “C’est une blague cette affaire... Aucun deal n’a été proposé à Rouge. Il a tout simplement été auditionné comme témoin dans une affaire connexe. Si c’est pour mettre la pression sur les juges, c’est de bonne guerre”, souligne encore le magistrat.

Mettre la pression sur les juges

Mettre la pression sur les juges, mais de quelle façon?

“C’est très simple”, nous explique un bon connaisseur du milieu - “En laissant croire que les juges exercent une pression sur le banquier afin qu’il lâche des politiques, on peut imaginer que ce dernier espère que les politiques en question interviennent en étouffant l’affaire”.

Mais qui sont donc ces “politiques” dont il est question?

Un seul nom circule avec insistance. Il s’agit de l’actuel secrétaire général de l’UMP, le très sarkoziste Patrick Devedjian.

“C’est mi-2005 que Patrick Devedjian serait intervenu pour la première fois, afin de faciliter la réouverture du Cercle en obtenant le feu vert du ministère de l’Intérieur. Usant de ses casquettes d’avocat et homme politique, il aurait tapé aux bonnes portes place Beauvau, où Nicolas Sarkozy venait de faire son retour. On ignore pour l’instant comment aurait été sollicitée son intervention”, écrivent Rémi Leroux et Fred Guilledoux dans *Marseille l’hebdo* du 8 janvier 2008. Les deux journalistes recueillent les propos de Marc Bonnant, l’avocat du banquier François Rouge. Maître Bonnant prétend que, courant 2007, préoccupé par la tournure des événements son client “est allé voir Patrick Devedjian, pour lui expliquer ses ennuis avec les mafieux corses. Il lui a raconté les soucis qu’il rencontrait avec ses anciens associés qui voulaient le voler. Pour toute réponse, Devedjian lui a conseillé de fermer le ‘Concorde’, ce qu’a refusé mon client”.

souligne l'avocat à nos confrères marseillais. “Contacté par *Marseille l'hebdo* via l'UMP, Patrick Devedjian ne manque pas de démentir toute intervention”, soulignent Rémi Leroux et Fred Guilledoux - “Il ne se souvient pas connaître à titre personnel ce François Rouge”, leur répond Sabine Deroche, la directrice de la communication de l'UMP.

Le secrétaire général de l'UMP, le banquier et le baroudeur

“Selon plusieurs sources judiciaires, est également cité dans le dossier le nom de l'actuel secrétaire général de l'UMP et président du conseil général des Hauts-de-Seine, Patrick Devedjian”, écrit *Le Monde* daté du 17 janvier 2008 - “Interrogé par *Le Monde*, celui-ci dit connaître François Rouge, rencontré, explique-t-il, il y a une dizaine d'années, lors d'une négociation avec un client suisse qu'il conseillait. Pour le reste, ‘le domaine des jeux ne faisait pas partie de [ses] attributions de ministre délégué aux libertés locales’. ‘Je n'ai jamais été sollicité ni n'ai donné le moindre coup de fil, explique-t-il. Le cercle Concorde, je l'ai découvert à travers les articles de presse”. Soit.

Olivier Bazin, alias “colonel Mario” est un baroudeur spécialiste de la Françafrique. Il entretient d'excellentes relations avec Paul Barril. C'est donc “tout naturellement” que, lorsque l'ancien gendarme a été contacté par le clan Lantieri-Rouge, via l'avocat Jacques Vergès, pour les aider à récupérer le contrôle du cercle de jeux Concorde, l'ex-chef du GIGN a eu l'idée d'appeler Olivier Bazin pour le seconder dans cette aventure, ô combien périlleuse. Tout comme l'ancien chef du GIGN, Olivier Bazin, s'est, lui aussi, retrouvé au Beaumettes. Il a même eu l'honneur d'être le premier interpellé dans l'affaire du Concorde.

Une fois en garde à vue, le “colonel Mario” collabore. “Lors de sa garde à vue, Bazin téléphone à son nouveau copain Rouge”, comme l'écrit, très précisément, le journaliste Xavier Monnier dans Bakchich.info du 31 janvier 2008.

Le “colonel Mario” téléphone donc au banquier. Ce dernier ne veut pas quitter la Suisse. Et, pour cause! Selon Bazin, le banquier est au courant de l'opération que s'appête à lancer la PJ pour interpellier les principaux responsables du cercle Concorde. “Rouge me dit clairement qu'il va se passer quelque chose de grave ou de grand mardi 27 novembre”, explique “le colonel Mario”, qui insiste auprès du banquier suisse pour le voir. D'urgence. Un rendez-vous est fixé, le 26 novembre, la veille de l'opération contre le Concorde, prévue par la PJ le 27 novembre.

François Rouge se laisse convaincre et accepte de se rendre à Lyon. Depuis, il dort aux Beaumettes. Mais qui donc a informé le banquier, de l'opération du 27 novembre?

“En lui demandant si c'était l'Arménien, il m'a répondu par l'affirmative”, déclare Olivier Bazin. L'Arménien? Les avocats du banquier ont expliqué à nos confrères de Bakchich que, lors de sa garde à vue, Rouge a en effet “identifié cet informateur comme étant Devedjian. Mais il a dit s'être trompé dans les noms de code, fatigué de la garde à vue...” L'Arménien, un nom de code impénétrable?

“Je peux vous dire qu'à plusieurs reprises François Rouge m'a dit être en relation avec Devedjian et avoir obtenu des informations de sa part sur le cercle”, précise encore Bazin.

Quelle crédibilité donner aux graves accusations portées par le “colonel Mario”?

Le secrétaire général de l’UMP, nous tenons à le rappeler, a très clairement affirmé au *Monde*: “Je n’ai jamais été sollicité ni n’ai donné le moindre coup de fil... Le cercle Concorde, je l’ai découvert à travers les articles de presse”.

Le bruit court. L’ancien ministre de l’Intérieur, qui avait fait de la Corse son dossier prioritaire, une fois élu à l’Elysée, aurait bien d’autres préoccupations. Cependant, il n’est pas si évident que la Corse se fasse oublier si facilement. Surtout, quand on l’a beaucoup, beaucoup, fréquentée.

A lire aussi sur notre site web :

Protection du littoral et ambiguïtés nationalistes <http://www.amnistia.net/news/articles/corsdos/litnatio/litnatio-101.htm>

Le président de l'Assemblée, l'entrepreneur et les immeubles hors-la-loi

<http://www.amnistia.net/news/articles/corsdos/imhorloi/imhorloi.htm>

La démarche à suivre pour s'offrir, légalement, une paillote. ... illégale!

http://www.amnistia.net/news/articles/corsdos/paillote/paillote_112.htm

Nicolas Sarkozy: Une escapade en Corse... http://www.amnistia.net/doss_pdf2/sarkocorse_601.htm

Corse: L'avenir, est-il déjà mafieux? (<http://www.amnistia.net/news/articles/corsdos/corsmaf/corsmaf-201.htm>)

Sarko en Corse: Les amis, la paillote et le béton

(http://www.amnistia.net/news/articles/corsdos/sarcorse/sarcorse_732.htm)

Tout le dossier "Corse" (<http://www.amnistia.net/news/articles/plusnews/dosscors.htm>)

Si vous souhaitez être tenus au courant de l’actualité de notre site et de la mise en ligne de tous nos nouveaux articles, inscrivez-vous gratuitement à notre newsletter : <http://www.amnistia.net/redactio/lettre.htm>

Amnistia.net-Les enquêtes interdites – journal édité par Amnistia.net, SARL de presse au capital de 3200 eur
111, rue Ordener 75018 Paris – RCS Paris B 432 308 849 – directeur de la publication : Corrado Balocco – ISSN : 1624-7671.
©amnistia.net 2008

Abonnements

Par carte bancaire sur notre site web (<http://www.amnistia.net>). Par chèque : remplissez le bulletin ci-dessous

Bulletin d’abonnement

à nous faire parvenir avec votre règlement par chèque à l’ordre de *amnistia.net*
Je souhaite m’abonner au site amnistia.net et à la revue *Les enquêtes interdites*

abonnement annuel au site amnistia.net et à notre revue *Les enquêtes interdites* (12 numéros par an) en format PDF : 50 euros

abonnement de trois mois au site et à notre revue en format PDF : 18 euros

nom prénom

adresse

code postal ville pays

e-mail

amnistia.net – 111 rue Ordener – 75018 Paris – mail : redaction@amnistia.net

Toutes les informations sont obligatoires. Les informations qui vous concernent sont destinées à Amnistia.net, dans le but de vous inscrire sur notre liste d’abonnés. Vous disposez d’un droit d’accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui vous concernent (art. 34 de la loi « Informatique et Libertés »). Pour l’exercer, adressez-vous à : Amnistia.net, 111 rue Ordener, 75018 Paris, mail : redaction@amnistia.net.